Toulouse (31) : « Ils ont été roués de coups au sol » ; deux étudiants frappés à coups de chaise, 6 mois avec sursis pour les trois prévenus (MàJ)

16/09/2026 à 7h27



16/09/2026

Deux étudiants venus célébrer l'obtention de leurs diplômes ont été violemment agressés dans le centre de Toulouse dans la nuit du 17 mars. Trois jeunes hommes de 19 ans comparaissaient mardi devant le tribunal correctionnel pour violences commises en réunion ayant entraîné une ITT supérieure à huit jours.

La soirée avait commencé place Saint-Pierre avant que plusieurs altercations n'éclatent. Selon l'avocat des parties civiles, les deux victimes ont été « **rouées de coups au sol** », certains agresseurs utilisant des chaises. L'une d'elles a eu **le nez et la mâchoire brisés ainsi que plusieurs dents arrachées**.

Le procureur avait requis **de huit à douze mois de prison**

contre les trois jeunes hommes. Le tribunal les a finalement condamnés chacun à **six mois d'emprisonnement avec sursis**, assortis d'une interdiction d'entrer en contact avec les victimes.

La Dépêche

15/09/2026

Ce mardi matin, le tribunal correctionnel de Toulouse jugeait trois jeunes de 19 ans pour une agression d'une rare violence survenue le 17 mars dernier. Le procureur requiert 8 à 12 mois de prison pour le trio, assortis de plusieurs obligations. Après les plaidoiries de la défense, qui ont insisté sur le bénéfice du doute, ils sont condamnés à 6 mois de sursis avec une interdiction d'entrer en contact avec les victimes.

Tout commence le 17 mars. La nuit est à peine tombée lorsqu'un groupe d'étudiants se retrouve place Saint-Pierre. La soirée est arrosée, avant que ces jeunes fêtards prennent la direction d'un autre bar, le Cacahuète. « *Au cours de la soirée, Léo, vêtu d'un costume, s'est écarté pour téléphoner. Il a croisé la route de 6 ou 7 personnes. Il a été bousculé et il a eu le tort de répondre. Fallait-il qu'il se mette à genoux en implorant leur pardon ?* », ironise Léo Macaigne, avocat des parties civiles. Une première bagarre a éclaté. « *J'ai rien vu. C'était la pagaille. Oui il y a eu des coups mais je crois que des gens extérieurs se sont greffés à la rixe* », assure un des prévenus. Le jeune homme de 19 ans, qui a déjà un précédent avec la justice, se dit étranger aux violences. Léo a réussi à s'échapper pour appeler un ami dans le bar. « *Ils ont été roués de coups au sol. Certains ont frappé à l'aide de chaises. C'était extrêmement violent* ». Une troisième et ultime agression survient quelques minutes plus tard, lorsque les victimes croisent à nouveau la route de

leurs agresseurs à proximité d’une station de métro.

La Dépêche

Merci à Cavalier